

Transmettez vos observations nature !

Sciences participatives,
fiches vigie-nature et
Museum National d'Histoire Naturel de Paris (MNHN)

Les scientifiques du MNHN sont à la recherche de données naturalistes pour établir des cartes nationales de présence, des évaluations de populations, des niveaux de menaces... pour l'ensemble des espèces présentes en France. Pour ce faire, des protocoles*, lourds et rigoureux, ont été instaurés. Ils s'adressent aux spécialistes qu'ils soient professionnels ou amateurs expérimentés.

Ce public de spécialistes est malheureusement peu répandu et/ou peu disponible.

A l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, le Museum a établi d'autres protocoles* simplifiés à l'usage du public, lequel peut être un grand pourvoyeur d'observations. L'expression sciences participatives se dit lorsque l'on fait appel à l'implication du public. Le Museum de Paris a donné un nom, Vigie-Nature**, pour l'ensemble de ses protocoles.

Le public n'étant pas par essence naturaliste, le MNHN a publié des planches pour permettre à tout le monde de donner un nom à des espèces pas trop difficiles à reconnaître (de cocher une case). Toute personne qui s'inscrit dans cette démarche doit respecter le protocole*, entre autres choses, de communiquer ses données mensuellement.

Concernant l'ABC de Chatillon, rien n'est imposé si ce n'est de bien vouloir fournir des données. Les planches Vigie-Nature sont des outils d'aide à la détermination facilement téléchargeables. Elles ne remplacent pas toutefois un ouvrage spécialisé, malheureusement souvent coûteux, d'autant plus qu'il faut en multiplier le nombre. Il n'est pas demandé non plus de suivre un protocole.

La seule contrainte imposée, c'est communiquer les constituants d'une donnée faune ou flore sur Chatillon comportant les renseignements suivants :

nom de l'observateur, lieu-dit, date et nom de l'espèce (avec si possible une **photo** ou éventuellement un dessin dès que l'espèce n'est pas commune ou facile à reconnaître).

* protocole ou méthodologie = Il s'agit d'une liste de règles contraignantes fixant le cadre des observations.

Définition sur le site internet du Museum :

** VIGIE-NATURE , un réseau de citoyens qui fait avancer la science

Vigie-Nature est un programme de sciences participatives qui consiste à suivre les espèces communes à l'échelle nationale, grâce à des réseaux d'observateurs volontaires. Ces suivis à large échelle et à long terme sont réalisés à partir de protocoles peu contraignants mais rigoureux, et visent à améliorer les connaissances sur la biodiversité "ordinaire" et sur ses réponses face aux changements globaux (urbanisation, changement climatique...).